Métiers interdits : une grande nouvelle en cette Journée Mondiale du Diabète !

Les mois défilant depuis l'examen de la Proposition de Loi Métiers interdits par le Sénat en mai dernier, l'espoir de voir le texte adopté définitivement avant la fin du quinquennat s'amenuisait (voir notre explication sur la navette législative). Cela était toutefois sans compter sur l'annonce de la Députée Agnès Firmin Le Bodo, ce mardi 9 novembre.

La députée, qui est intervenue au colloque de la Fédération Française des Diabétiques, a gardé la surprise pour faire l'annonce lors d'un moment spécial : la Journée Mondiale du Diabète ! La Fédération est donc très heureuse de vous annoncer à son tour que **le texte sera examiné en 2ème lecture par l'Assemblée Nationale le 25 novembre prochain.**

L'objectif : une adoption conforme du texte (c'est-à-dire dans les mêmes termes que le Sénat) pour permettre une promulgation rapide de la loi.

La Fédération Française des Diabétiques adresse ses plus sincères et chaleureux remerciements à Madame la députée. Alors que 2021 célèbre le centenaire de la découverte de l'insuline, cette nouvelle est une merveilleuse surprise !

Si tout se passe bien lors de cette deuxième lecture, tous les signaux seront au vert pour qu'enfin les interdictions de principe à l'accès à certaines professions deviennent un mauvais souvenir.

Soyez prêts ! La Fédération vous donne rendez-vous la semaine du 25 novembre pour suivre avec elle l'examen de ce texte fondamental pour une société plus inclusive et respectueuse des droits des personnes atteintes d'une maladie chronique !